



C'EST PAS NET ...

# L'entreprise Bonofa va faire votre (in)fortune

Alléchant, le marketing de réseau pour gagner des euros ! Mais n'est-ce pas le miroir aux alouettes ?

Deux ans après avoir mis 2 500 € dans une affaire supposée juteuse, Vénus Apovo n'a plus que des regrets. "Je m'en veux de m'être fait avoir. Et surtout d'avoir poussé d'autres personnes à investir." À l'époque, séduite par les perspectives de gains offertes par l'entreprise allemande Bonofa, la jeune femme fonce. "Les réunions étaient très pros et le type, qui m'a enrôlée, avait aussi recruté nombre de ses amis. Tout ça m'a inspiré confiance", reconnaît le mannequin, qui convainc plusieurs proches d'investir. "L'un d'eux a pris sur l'argent économisé pour les études de ses enfants, se désolé-

**L'histoire**

Bonofa est bien référencé sur la Toile et très présent sur les réseaux sociaux. Dans ses vidéos, des cadres en costard-cravate et sourire Colgate appâtent l'internaute, en lui faisant miroiter de devenir Three star diamond manager, pour gagner des dizaines de milliers d'euros par mois. Comment ? Le système de rémunération est très biscornu, mais le principe simple : parrainer de nouvelles recrues Bonofa pour toucher des commissions sur leurs achats. Avant cela, il faut passer à la caisse : 29,90 € d'inscription, 35 € par mois pour une appli supposée aider à gérer son propre réseau de partenaires, et entre

**Le décryptage**



Bonne visibilité sur le Net, promesses de gains juteux, tout est fait pour vous donner confiance.

t-elle. On nous avait promis un réseau social révolutionnaire, Cube7, mais on n'a rien vu venir. J'ai juste acheté des logiciels inutiles et la seule façon de gagner de l'argent était de pousser des amis à faire la même erreur." Très remontée, elle porte plainte. Sans aucun résultat. La compagnie, basée au Liechtenstein, refuse tout remboursement.

100 et 2 500 € pour l'achat d'un pack de logiciels censé structurer votre entreprise. Autant de programmes qui sont, en réalité, des ersatz de solutions connues et bien meilleur marché comme WeTransfer, Skype ou PowerPoint. Pour rentrer dans ses frais, une seule solution : persuader des gogos d'acheter, à leur tour, ces très chers logiciels. À moins que vous ne préfériez miser, comme on vous y incite fortement, sur les ".com points". Le genre d'actions qui, selon Bonofa, vaudra de l'or lorsque le réseau social Cube7 entrera en Bourse en 2017, pour une valorisation de 15 milliards de dollars. On peut en douter... La version bêta de Cube7 n'est qu'une coquille vide dont on perçoit mal l'intérêt.

La société allemande ne semble pas tomber sous le coup de la loi. Certes, la vente "à la boule de neige", où les gains financiers escomptés dépendent essentiellement d'une progression du nombre de personnes recrutées, est interdite dans l'Hexagone. "Mais avec la vente de logiciels et d'abonnements, il y a une prestation de service, analyse

**La riposte**

Gérard Haas, président du réseau international d'avocats Gesica. Ce qui leur évite d'être dans l'illégalité." La justice libanaise – pays où l'entreprise Bonofa est largement implantée – a néanmoins ouvert une enquête depuis l'année dernière. Si vous pensez être vous-même victime de vente à la boule de neige, "vous avez tout intérêt à porter plainte au commissariat de police et auprès de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)", estime M<sup>e</sup> Betty Sfez. Et à vous rappeler que si c'est trop beau pour être vrai, il y a forcément une raison. ■

SEBASTIEN DUMOULIN

**Vous avez, vous aussi, été victime d'un abus ou d'une arnaque ? Écrivez-nous à [courrier@01net.fr](mailto:courrier@01net.fr)**